



ANIM'jeunes

Recy
Saint-Martin-sur-le-Pré

Accueil de loisirs de
Saint-Martin-sur-le Pré
enfants de 6 ans et plus
du lundi 23 octobre
au vendredi 03 novembre 2023
Places limitées

Priorité aux Saint-Martinais et Recyots

CENTRE AÉRÉ



Association Anim' Jeunes

Espace Roger Bertrand (parking salle des fêtes) Chemin des Sports 51520 SAINT MARTIN SUR LE PRÉ

Contact : Jean-François GAUTHIER, directeur du centre de Saint Martin
Joignable uniquement le mardi et jeudi de 09h00 à 11h00 au 06.75.12.08.54

✉ animjeunes51@gmail.com  [animjeunes51520](https://www.facebook.com/animjeunes51520)

www.mairie-saintmartinsurlepre.fr/vivre-a-saint-martin-sur-le-pre/associations/anim-jeunes/

SEMAINE 1

du lundi 23 au vendredi 27 octobre 2023

- Permanence d'accueil de 07h45 à 09h et de 17h à 18h au gymnase de St Martin
- Possibilité de manger sur place (repas sorti du sac ou pique-nique - mise à disposition de réfrigérateurs et de micro-ondes)
- Goûter à fournir par les parents
- Groupes constitués en fonction de l'âge des enfants inscrits
- Suivez l'activité de vos enfants en centre aéré sur notre page Facebook 

MATIN

3 groupes

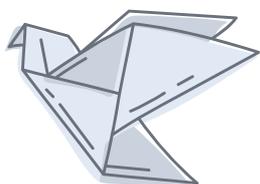
APRÈS-MIDI

Groupe 1

Groupe 2

Groupe 3

LUNDI



Activités
manuelles
et
activités
physiques
ou
jeux
collectifs

MARDI

Escrime



Bowling



Prévoir chaussettes

Circus park



Escrime



MERCREDI

Bowling



Prévoir chaussettes

Basket avec les
joueurs du



OU

Sport
collectif

JEUDI



GRAND  JEU

dès 14h

VENREDI



NIGLAND
PARC D'ATTRACTIONS & HÔTEL****

Pique-nique froid à fournir



Départ en sortie à 08h30 - Retour prévu avant 18h00



Des modifications peuvent apparaître au programme. Veuillez vous référer au panneau d'affichage tous les matins. Merci de votre compréhension.

SEMAINE 2

du lundi 30 octobre au vendredi 03 novembre 2023

- Permanence d'accueil de 07h45 à 09h et de 17h à 18h au gymnase de St Martin
- Possibilité de manger sur place (repas sorti du sac ou pique-nique - mise à disposition de réfrigérateurs et de micro-ondes)
- Goûter à fournir par les parents
- Groupes constitués en fonction de l'âge des enfants inscrits
- Suivez l'activité de vos enfants en centre aéré sur notre page Facebook 

MATIN

APRÈS-MIDI

3 groupes

Groupe 1

Groupe 2

Groupe 3

LUNDI

Activités
manuelles

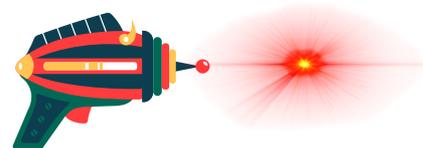


et activités
physiques
ou jeux
collectifs

Équitation



Laser Game



MARDI



Patinoire

prévoir
chaussettes

départ à 13h



MERCREDI

1er novembre

Jour férié



JEUDI

Activités
manuelles



et activités
physiques
et jeux

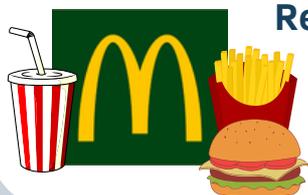


Trampoline
park

départ à 13h



VENDREDI



Repas au Mc Do

et

Cinéma



Des modifications peuvent apparaître au programme. Veuillez vous référer au panneau d'affichage tous les matins. Merci de votre compréhension.



Permanences d'inscription :

le samedi 23 septembre de 10h00 à 12h30 (prioritaires)
le mercredi 27 septembre de 16h00 à 18h30 (extérieurs)

à l'Espace Roger Bertrand Chemin des Sports 51520 ST MARTIN
(parking de la salle des fêtes à St Martin)

Pour inscrire votre enfant :

- Compléter le formulaire d'inscription en flashant ce QR-code
- Nous transmettre obligatoirement par mail les différents documents téléchargeables sur le site de la mairie de Saint Martin sur le Pré
- Vous présenter à l'une des permanences pour effectuer votre règlement

FLASHÉZ ou



CLIQUEZ MOI

	Saint Martinais et Recyots		Extérieurs (dont scolarisés et travaillant à St Martin et Recy)	
PLEIN TARIF				
semaine 1	85 €		90 €	
semaine 2	55 €		60 €	
TARIF CAF	Si QF* > 15 000€	Si QF* < 15 000€	Si QF* > 15 000€	SI QF* < 15 000€
semaine 1	70 €	65 €	75 €	70 €
semaine 2	45 €	40 €	50 €	45 €
TARIF MSA	Prévoir copie de votre bon MSA			

Sur tarifs CAF : **Quotient Familial*** = revenu fiscal de référence divisé par le nombre de parts fiscales (éléments apparaissant dans l'avis d'imposition)

Pour profiter des activités proposées par Anim' Jeunes vous devez être adhérent :

- Cotisation annuelle : 25€

Tarif de la cotisation dégressif dès le 2ème enfant de la famille : 20 € puis 15 €

Mode de règlement :

Espèces - Chèque à l'ordre d'Anim' Jeunes - Chèques vacances dûment remplis
(auxquels s'ajoutent +2.5% du montant total de la somme payée en chèques ANCV)

L'inscription vous sera confirmée par mail, après contrôle de votre dossier complet. Le règlement s'effectuera sur l'une des deux permanences.

IPNS : Ne pas jeter sur la voie publique